

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : 0042 – Megasorb

Utilisation du produit : Ouate de désodorisation

Numéros de codes du produit : 49685

Catégorie SIMDUT : Non réglementé

Numéro de FS : 0042

Nom et adresse du fournisseur :

Wood/Wyant
une filiale du Groupe Sani Marc
42 rue de l'Artisan,
Victoriaville, Québec G6P 7E3

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
Poly homopolymère (d'acrylate de sodium)	9033-79-8	60-100	n/d	n/d	n/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d'entrée : Ingestion, Inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : La poussière peut causer une irritation du nez et de la gorge.

Contact cutané : Le léger contact accidentel ne devrait pas causer d'effet néfaste.

Contact oculaire : La poussière peut causer une irritation.

Ingestion : Nocif si avalé.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Se reporter à la section 11.

Autres dangers importants : Aucun rapporté.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact cutané : Rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. En cas d'irritation, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact oculaire : Rincer les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Faire boire plusieurs verres d'eau.

SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Ininflammable.

Point d'éclair (méthode) : s/o

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : s/o

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : s/o

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Insensible

Propriétés oxydantes : Aucune

Température d'auto-inflammation : Aucune

Moyens d'extinction adéquats : N'importe quel moyen approprié aux matières environnantes.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : s/o

Produits de combustion dangereux : s/o

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales : Aucune précaution spéciale n'est nécessaire.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser le plus de produit possible.

Matières interdites : Aucune connue

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié, y compris des gants en caoutchouc. Éviter de produire de la poussière.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

Matériaux d'emballage spéciaux : Aucun

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique devrait être adéquate.

Protection respiratoire : Normalement pas nécessaire. Un masque antipoussière peut être nécessaire selon l'activité.

Gants de protection : Caoutchouc

Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Poudre blanche, libre-découlant avec odeur fraîche parfum

Seuil de l'odeur : n/d

pH : s/o

Point d'ébullition : s/o

Point de fusion/congélation : n/d

La température de décomposition : 250°C

Pression de vapeur : s/o

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Coefficient de partage huile/eau : n/d

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1

Densité de vapeur : s/o

Composés organiques volatils (COV) : s/o

Taux d'évaporation : Aucun

% de matières volatiles selon le poids : >2 %

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Matières à éviter : Acides

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Pas déterminée pour le produit. Se reporter à la section 2.

CL₅₀ : Pas déterminée pour le produit. Se reporter à la section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : n/d

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit comme cancérogène dans les listes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Aucun renseignement disponible en ce qui a trait à la tératogénicité, la toxicité pour la reproduction ou la mutagénicité du produit chez les personnes ou les animaux.

Sensibilisation à la matière : Aucune rapportée.

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées.

Matière synergique : Aucune connue.

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucun connu

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible.

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : TMD – Non réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : Non réglementé

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : Wood Wyant

N° de téléphone : (905) 566-1395

Date de préparation : Le 27 octobre 2014

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2001.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MV/mt